Industrie aérospatiale européenne face au défi mondial

1997/2223(COS) - 19/11/1998 - Texte adopté du Parlement, lecture unique

En adoptant le rapport de M. Karsten HOPPEN-STEDT (PPE, D), le Parlement européen se félicite de la déclaration franco-allemande du 9 décembre 1997 en faveur d'une restructuration à l'échelle européenne de l'industrie aéronautique et spatiale tant militaire que civile, et de la lettre d'intention signée le 6 juin 1998 par les ministres de la défense de ces trois pays ainsi que de l'Espagne, de l'Italie et de la Suède visant à favoriser la consolidation de leurs industries de défense respectives. Soulignant que l'Europe a besoin de groupes industriels puissants et intégrés, il apporte son soutien à la transformation d'Airbus Industries en une société à part entière. Il rappelle l'intérêt d'un développement commun de la prochaine génération d'aéronefs militaires. Le Parlement relève avec préoccupation que la Commission s'abstient de s'attaquer au recul désastreux des emplois industriels, évalué à 13% d'ici l'an 2010, et invite la Commission à présenter des stratégies de protection de l'emploi, assumant ainsi la responsabilité de l'emploi qu'elle partage avec les Etats membres. Il déplore cependant l'absence de "maîtrise d'oeuvres" européennes significatives dans le domaine des constellations de satellite à usage de communication ainsi que l'insuffisance de la volonté politique pour l'élaboration par l'Europe d'un système planétaire de navigation (GNSS). Sur le plan social, il rappelle l'importance du secteur en terme d'emplois et insiste pour que les entreprises aérospatiales européennes instaurent des comités d'entreprises européens. Le Parlement invite enfin la Commission à créer un cadre incitatif pour des actions transnationales communes de recherche-développement.